

2425

ÉCOLE  
MUNICIPALE  
DE MUSIQUE ET DE DANSE



Service municipal au sein de la direction de la culture, aux côtés de la médiathèque et de l'espace Maurice-Béjart, l'école de musique et de danse de Verneuil-sur-Seine propose une éducation culturelle et un enseignement artistique individuel et collectif à plus de 460 élèves enfants, adolescents et adultes.

L'école de musique et de danse permet la pratique de 17 disciplines artistiques individuelles et de 15 pratiques d'ensemble sur de nombreux champs esthétiques, musique baroque, classique, improvisée, jazz et musiques actuelles amplifiées (de la variété au pop-rock).

Les élèves sont encadrés par une équipe de 20 professeurs, tous diplômés en pédagogie et artistes actifs.

Outil culturel au service des élèves et de leurs parents, les objectifs principaux de l'école municipale de musique et de danse (EMMD) de Verneuil-sur-Seine sont les suivants :

🎵 mettre l'éducation et l'enseignement artistique au service de tous dès le plus jeune âge, mais aussi tout au long de la vie : les débutants adolescents et adultes sont les bienvenus,

🎵 proposer un enseignement de qualité avec des objectifs différenciés alliant une initiation à la pratique artistique, une éducation culturelle, une pratique amateur encadrée pour aller vers l'autonomie et, dans certains cas, une future professionnalisation,

🎵 encourager les élèves à travailler en groupe, dans les orchestres, les ensembles, les auditions, les concerts, lors des galas de danse et des autres prestations,

🎵 permettre des rencontres, des échanges artistiques et humains en développant les partenariats.

Les cours de musique ont lieu dans les 13 salles de musique de l'école et du Manoir dans le parc du Champclos. Les cours de danse ont lieu à la salle polyvalente N°1 au complexe sportif François-Pons (Route de Chapet).



# SOMMAIRE

Parcours Éveil

Parcours en cycle

Parcours musicaux spécifiques

Parcours Adultes - Instrumentales

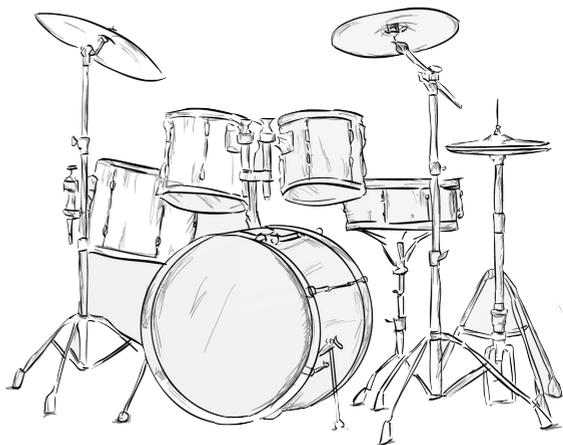
Parcours Adultes - Voix

Parcours pratiques collectives seules

Danse classique

Tarifs

Infos pratiques



# PARCOURS ÉVEIL

Le parcours éveil est construit sur 4 années de la petite section au CP et en 2 étapes : l'Éveil et l'Initiation musicale.

Les élèves ayant participé à celui-ci seront prioritaires au moment de l'inscription en cursus instrumental.

## PARCOURS ÉVEIL MUSICAL - 3/5 ANS (MATERNELLE)

1h

Jardin Musical petite section  
1<sup>ère</sup> année

Jardin Musical moyenne section  
2<sup>ème</sup> année

Jardin Musical grande section  
3<sup>ème</sup> Année

## PARCOURS INITIATION MUSICALE - 6 ANS (CP)

30 min

Découverte  
intrumentale

1h

Formation Musicale (FM)  
pour les CP





# PARCOURS EN CYCLE

Le principe d'un parcours en cursus est de suivre 3 activités obligatoires :

- 🎵 un cours individuel d'instrument
- 🎵 un cours de pratique collective
- 🎵 un cours de formation musicale

## 1<sup>ER</sup> CYCLE - À PARTIR DE 7 ANS (CE1)

1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup>  
années

Instrument cours individuel 30 min

Formation musicale 1h

Chorale 1h

3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>  
années

Instrument cours individuel 30 min

Pratique collective instrumentale  
1h ou 1h30 et/ou chorale 1h

Formation musicale 1h

## 2<sup>ÈME</sup> CYCLE

Instrument cours individuel 45 min

Pratique collective instrumentale  
1h ou 1h30 et/ou chorale 1h

Formation musicale 1h30



# PARCOURS MUSICAUX SPECIFIQUES

Les parcours musicaux spécifiques sont principalement destinés aux adultes et aux adolescents.

## PARCOURS ADULTES (À PARTIR DE 16 ANS)

30 ou 45 min de cours individuel seul

OU

30 ou 45 min de cours individuel et pratique collective



## PARCOURS VOIX

Pour les musiciens qui veulent pratiquer le chant, il est proposé un parcours spécifique que ce soit pour le chant lyrique (à partir de 16 ans) ou le chant musiques actuelles. Ce parcours est construit sur un cours individuel de 30 min.

Il est possible de participer aux pratiques collectives (chœurs adultes ou baroque, atelier chant musiques actuelles, chorales enfants, pré-maîtrise et maîtrise).

## PARCOURS PRATIQUES COLLECTIVES SEULES

Les enfants et les adolescents peuvent s'inscrire aux pratiques collectives seules en particulier pour la formation musicale, les chorales et les pratiques collectives de 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycle comme l'orchestres des jeunes, la pré-maîtrise (8 à 10 ans), la maîtrise (11 ans et plus)....

Les élèves adultes dont le niveau instrumental est suffisant peuvent suivre en autonomie des pratiques collectives de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle (atelier jazz, orchestre symphonique, ensemble baroque...)

Il est possible de choisir plusieurs pratiques collectives.



# PRATIQUES INSTRUMENTALES

Accordéon - Piano : Oksana Starchenko

Piano : Aude Vasseur - Sophie Matarasso

Piano variété/Jazz : Didier Collet

Violon : Nicolas Vaslier - Frédéric Kendall

Violoncelle : Pierre Avedikian

Guitare Classique : Emmanuel Fontenaille

Guitare Electrique : Emmanuel Fontenaille

Guitare d'accompagnement (folk) : Emmanuel Fontenaille

Basse électrique : Emmanuel Fontenaille

Flûte à Bec : Catherine Savigny

Flûte Traversière : Marie Audier

Hautbois : Isabelle Dupré

Clarinette - saxophone : Vincent Lauret

Trompette : Olivier Manchon

Batterie : Christophe Pichon

Chant Lyrique : Erzsebet Tassin

Chant Musiques Actuelles : Rémi Bonetti

## FORMATION MUSICALE

Noémie Quesnel

Didier Collet

Catherine Savigny

Cosima Allo





# P RATIQUES COLLECTIVES

Éveil Musical (3 à 5 ans)

Formation musicale enfants et adultes

Chorales enfants

Pré-Maîtrise 8 à 10 ans

Maîtrise Chorale Ado 11-15 ans

Chorale Adulte  
(classique / musiques de film)

Chorale Baroque

Atelier Chant Musiques actuelles

Orchestres classiques 1<sup>er</sup> cycle

Atelier Harmonie-Jazz

Atelier Pop Rock

Atelier Blues

Ensemble Musique Baroque

Ensemble Clarinettes

Ensemble Flûtes à Bec

Ensemble Flûtes traversières

Ensemble Guitares

Musique de Chambre

Orchestre des Jeunes

Orchestre Symphonique

Atelier Musiques Amplifiées (Ados)

# DANSE CLASSIQUE

Avec Corinne Caillault-Karsenty

L'école municipale de musique et de danse propose un enseignement pour tous, filles et garçons, enfants—adolescents et adultes pour apprendre la danse classique et son répertoire, développer leur imaginaire et leur sensibilité artistique, de créer seul ou à plusieurs, d'aborder des univers chorégraphiques variés.

Les enseignements sont organisés en cursus composés de 3 cycles d'apprentissage. Les danseurs évoluent à leur propre rythme, dans des phases adaptées à leur progression.

Les cours ont lieu à la salle de danse du complexe sportif François Pons - route de Chapet.

Un certificat médical valable 3 ans sera demandé pour toute nouvelle inscription.

L'année d'enseignement se clôture en alternance soit par un gala où l'ensemble des élèves se produit sur scène, soit par l'examen de passage de niveau devant un jury.



## DÉROULEMENT DES ÉTUDES

### INITIATION (5-6 ANS)

1 cours d'1h par semaine

Initiation 1 : Mardi de 17h à 18h et Mercredi de 14h à 15h (5 ans)

Initiation 2 : Mercredi de 15h à 16h (6 ans)



### 1<sup>er</sup> CYCLE (7-12 ANS)

1 cours d'1h par semaine

Petit débutant (7-8 ans) :

Mercredi de 16h à 17h

Mercredi de 17h à 18h

2 cours d'1h par semaine

Débutant (9-10 ans) :

Lundi de 17h à 18h

et mercredi de 18h à 19h

Préparatoire (11-12 ans) :

Lundi de 18h à 19h

et jeudi de 17h à 18h

### 2<sup>ème</sup> CYCLE (12-16 ANS et +)

2 cours d'1h30 par semaine

Élémentaire : Mardi de 18h à 19h30 et jeudi de 18h à 19h30

Moyen et fin d'études : Lundi de 19h à 20h30 et jeudi de 19h30 à 21h

### HORS CURSUS ADULTE

1 cours d'1h par semaine le mercredi de 19h à 20h

# TARIFS ÉCOLE DE MUSIQUE

Le bénéfice de la tarification au quotient familial est accordé sur présentation de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023, pour l'année scolaire 2024/2025. Cet avis servira de justificatif aux foyers fiscaux domiciliés à Verneuil-sur-Seine (foyers intra-muros) pour leurs membres fiscalement rattachés.

Catégorie : Tarif au quotient familial  
Validation : Décision du Maire du 13 juin 2024  
Application : À partir du 01/09/2024, pour l'année scolaire 2024/2025

Tranches	T1	T2	T3	T4	T5	T6
Tranches QF	De 0 à 350 €	De 351 à 700 €	De 701 à 1100 €	De 1101 à 1850 €	De 1851 à 2600 €	2601 € et +

Le quotient familial mensuel (QFM) est calculé à partir du revenu fiscal de référence (RFR) et du nombre de parts.

Il est donné par la formule :  $QFM = (RFR / 12) / \text{Nombre de parts}$

## I - PARCOURS ÉVEIL MUSICAL

Pour les enfants de petites et moyenne section maternelle

Prestation	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Extra Muros
Jardin musical & initiation musicale	68 €	90 €	135 €	160 €	190 €	205 €	234 €

## II - PARCOURS EN CYCLE

Prestation	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Extra Muros
Cycle 1	237 €	315 €	441 €	566 €	653 €	717 €	825 €
Cycle 2-3	257 €	342 €	478 €	614 €	708 €	777 €	894 €

### III - PARCOURS ADULTES - INSTRUMENTALES

Prestations	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Extra Muros
Cour Individuel	198 €	263 €	368 €	472 €	544 €	598 €	687 €
Pratique collective + cours individuel	214 €	284 €	397 €	510 €	588 €	645 €	742 €
FM Adulte	40 €	53 €	74 €	95 €	108 €	120 €	131 €

### IV - PARCOURS ADULTES-VOIX

Prestations	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Extra Muros
Cour Individuel	178 €	237 €	331 €	425 €	490 €	538 €	619 €
Cour Individuel + Chorale / Pratique collective	198 €	263 €	368 €	472 €	544 €	598 €	687 €
FM Adulte	40 €	53 €	74 €	95 €	108 €	120 €	131 €

### V - PARCOURS PRATIQUES COLLECTIVES SEULES

Prestations	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Extra Muros
Chorale / Pratique collective	40 €	53 €	74 €	95 €	108 €	120 €	131 €
Orchestre symphonique	56 €	74 €	103 €	133 €	151 €	167 €	176 €

### VI - PARCOURS PERSONNALISÉ

Prestations	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Extra Muros
Cour Individuel	178 €	237 €	331 €	425 €	490 €	538 €	619 €

# TARIFS ÉCOLE DE DANSE

## I - DANSE

Prestation	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Extra Muros
1h par semaine	50 €	96 €	168 €	228 €	261 €	287 €	330 €
1h30 par semaine	69 €	132 €	231 €	314 €	360 €	395 €	454 €
2 x 1h par semaine	94 €	180 €	315 €	428 €	490 €	539 €	619 €
2 x 1h30 par semaine	117 €	224 €	392 €	532 €	609 €	670 €	770 €





# INFOS PRATIQUES

## INSCRIPTIONS

Les inscriptions ont lieu au mois de juin pour la rentrée de septembre.

Elles sont possibles en cours d'année selon les places disponibles.

Consultation des plannings et modalités de fonctionnement sur [www.verneuil78.fr](http://www.verneuil78.fr)

Directeur de l'action culturelle et de l'EMMD : Thomas DRUCBERT

Secrétaire de l'EMMD : Nathalie MOUQUET

Assistante de direction de l'action culturelle : Céline CRÉPEAU

## CONTACT

Secrétariat : Le Champclos - 11 rue Delapierre - 78480 Verneuil-sur-seine

Adresse postale : 6 Boulevard André-Malraux - BP 10 - 78480 Verneuil-sur-Seine

Téléphone : 01 39 71 57 17 / 01 39 71 57 32

Courriel : [emmd@verneuil78.fr](mailto:emmd@verneuil78.fr)

## HORAIRES DE L'ADMINISTRATION

Lundi et jeudi de 14h à 17h45

Mardi de 14h à 18h30

Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

